

Journée régionale

Santé des personnes détenues

15 octobre 2024

Maison des associations à Rennes

La Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes (DISP) et l'Agence Régionale de Santé Bretagne (ARS) unissent leurs efforts pour faire bénéficier les personnes détenues des politiques de prévention et de promotion de la santé et de prise en soins, au même titre que la population générale.

A ce titre, la DISP et l'ARS, avec l'appui de Promotion Santé Bretagne (ex-IREPS), vous convient à participer à la 2ème édition de la journée régionale « Santé des personnes détenues ».

Ce temps d'échanges et de partage d'informations fait suite à la première journée régionale du 16 septembre 2022 qui a conduit à l'élaboration de la feuille de route régionale Santé des personnes détenues.

→ Programme

- 9 h 30 | **Emargement, café d'accueil**
- 10 h 00 | **Ouverture de la Journée**
M. Malik Lahoucine, directeur général adjoint, ARS Bretagne
DISP Grand Ouest, intervenant.e à confirmer
- 10 h 30 | **Stratégie nationale santé des personnes placées sous-main de justice**
Mme Laora Tilman, Cheffe du bureau prise en charge en santé mentale et des publics vulnérables / Sous-direction prise en charge hospitalière et parcours ville-hôpital - DGOS
- 11 h 00 | **Pause**
- 11 h 15 | **Feuille de route régionale santé des personnes détenues - Point d'étape**
Dr Anne Le Fèvre, médecin, direction adjointe prévention promotion de la santé, ARS Bretagne
Mme Marie-Laure Bourrée, référente régionale santé justice, ARS Bretagne
Mme Sophie Druetti, référente santé et prévention du suicide, DISP Grand Ouest
- 11 h 40 | **Pause active**
- 11 h 45 | **Mesures d'aménagement de la peine selon l'état de santé des détenus**
M. Vincent Boisdron-Marques, juge d'application des peines
- 12 h 30 | **Repas sur place (buffet)**

14 h 00 | **Ateliers au choix** avec des études de cas illustrant les enjeux et objectifs de la feuille de route régionale "Santé des personnes détenues" :

1. Approche globale de la santé des personnes détenues

2. Prévention du suicide

3. Prise en charge des addictions

4. Prise en charge en santé mentale

5. Préparation à la sortie

Pour chaque atelier, l'objectif sera de déterminer des axes opérationnels de prise en charge face au cas exposé, en veillant à la prise en compte des principes de la promotion de la santé.

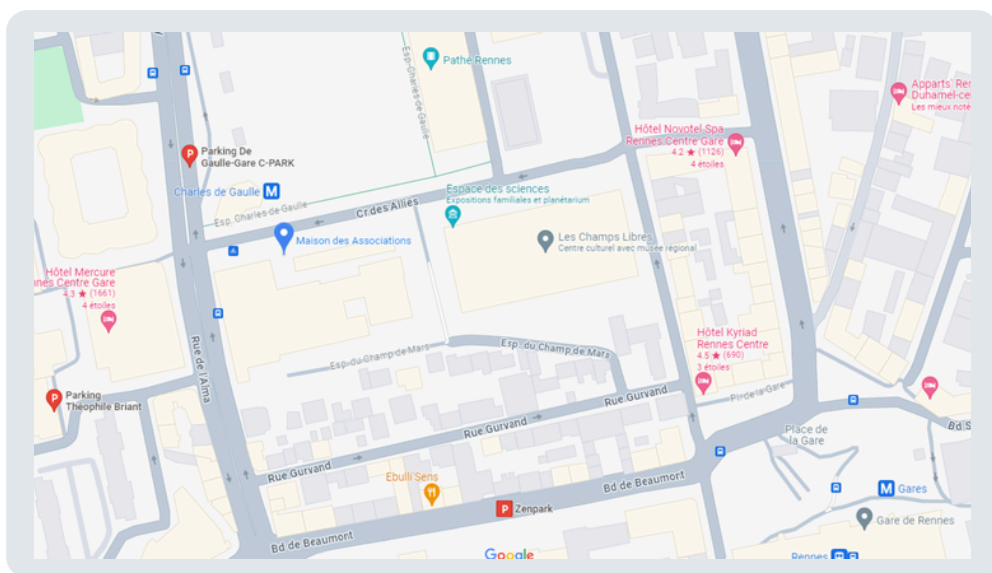
15 h 45 | Plénière : retours des ateliers

16 h 15 | Clôture de la Journée
M. PENHOUET, directeur adjoint autonomie, ARS Bretagne
DISP Grand Ouest, intervenant.e à confirmer

16 h 30 | Fin de la Journée

→ Accès

Maison des associations - 6, cours des alliés - 35000 Rennes



- **MÉTRO Charles de Gaulle**
- **À 5 minutes à pied de la Gare SNCF**
- **Parkings souterrains à proximité (adresses à indiquer sur le GPS) :**
 - Parking Colombier C-PARK
 - Parking gare Rennes nord - EFFIA